

LUTTE CONTRE LES VHSS : REAGIR DE FAÇON ADAPTEE FACE AUX SITUATIONS DE VHSS EN PARTICIPANT AU DEPLOIEMENT DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE DANS SA STRUCTURE AUPRES DE SES COLLEGUES ET/OU D'UNE EQUIPE

L'actualité récente a mis en lumière la prépondérance de pratiques de violences et harcèlement à caractère sexistes et sexuels. La loi pose un cadre strict qui responsabilise et protège les collaborateurs/salariés dans la relation de travail. Toutefois, celle-ci reste trop peu connue et appliquée notamment par manque d'information et de formation des équipes pour prévenir et agir face à ces actes et agissements.

Cette action de sensibilisation d'appréhender les notions relatives aux VHSS, de saisir les mécanismes à l'œuvre, d'identifier les relais possibles et de connaître le cadre législatif qui les entoure. Elle a pour finalité de donner aux professionnels la capacité de faire face aux situations de violences et harcèlements sexistes et sexuels, et de contribuer en interne à lutter contre ces phénomènes.

PUBLIC VISE

Professionnels du secteur sanitaire et social, professionnels des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs, des divertissements, de la branche ECLAT ainsi que les intermittents du spectacle, artistes-auteurs et pigistes.

PRE-REQUIS

Aucun pré-requis n'est obligatoire pour accéder à la formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Les formations sont programmées en fonction de la demande du commanditaire et majoritairement hors vacances scolaires. Les calendriers sont établis en tenant compte des impératifs organisationnels des structures et des effectifs prévus.

MODALITES D'EVALUATION

L'évaluation des acquis qui concerne le / la stagiaire se fait en deux temps :

- Un positionnement à l'entrée de la formation : à partir d'un échange (recueil des attentes et des acquis du stagiaire au regard de la formation) lorsque la formation est courte (2-3 jours)
- Et l'évaluation des acquis sous forme d'évaluation formative en continue tout au long de la formation sous formes diverses (mise en situation, jeu de rôles, QCM, échange débat, auto-évaluation...)

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Les interventions sont construites en combinant apports théoriques, méthodologiques et techniques et des temps interactifs afin de faciliter les échanges entre professionnels et intervenant. Ces apports fourniront des éclairages, des références et permettront de constituer une base de savoirs à acquérir.

Les contenus pédagogiques sont adaptés en fonction de la constitution des groupes et des spécificités de leur milieu professionnel, et peuvent être déployés en distanciel ou en présentiel en fonction des objectifs de formation. Des supports pédagogiques sont remis aux participants.

Des évaluations formatives sont mises en place (questionnaires, écrits réflexifs, etc.).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Les groupes sont constitués en moyenne de 5 à 12 apprenants afin de favoriser les échanges et d'assurer un suivi personnalisé.

OBJECTIFS

- Saisir et reconnaître les mécanismes à l'œuvre
- Traiter et orienter les victimes potentielles
- Acquérir une méthodologie dans le dépistage et le recueil d'informations préoccupantes
- Améliorer la prévention et le prise en charge interne
- Satisfaire aux exigences légales et réglementaires dans les écrits

DUREE DE LA FORMATION

Elle est estimée à 2 journées d'intervention sur site. La première journée est consacrée aux fondamentaux en matière de VHSS (journée de sensibilisation).

INTERVENANTS

Johanna Dagorn, Co-Directrice des cahiers de la Lutte Contre les Discriminations, Chercheuse associée à l'Université de Bordeaux, Docteur en Sciences Humaines et Sociales, experte sur les violences et harcèlements à caractère sexistes et sexuels en coanimation avec des experts des différents axes abordés.

Nos intervenants sont des professionnels du domaine sur lequel ils interviennent : travailleurs sociaux, dirigeants de structures sanitaires et sociales, acteurs de l'ESS, universitaires, avocats, etc.

TARIFS

Inter : 600€

Intra : 5 500€



CONTACTS

Service Orientation, Accompagnement professionnel et Développement

service.developpement@irtsnouvelleaquitaine.fr

Audrey DATCHARY

Chargée de développement

05 56 84 20 85

Sandrine DOAT

Chargée de développement

05 56 84 20 83

Sylvie MBANG-EKOMIE

Assistante pédagogique

05 56 84 20 54